

la séparation des Eglises et de l'Etat, que Pie X vient de condamner si absolument, ne sont-ils pas le présage de perturbations beaucoup plus profondes ?

Qui ne voit, Eminence, que de tels maux doivent provoquer les sympathies et les prières de tous les vrais enfants de l'Eglise ? Puisqu'au témoignage de l'Apôtre, les fidèles du monde entier sont les membres d'un même corps dont Jésus-Christ est le chef, et doivent, par conséquent, mettre en commun leurs joies et leurs peines : *Si quid patitur unum membrum, compatiuntur et alia membra* (I Cor. XII, 26), à plus forte raison doit-il en être ainsi des évêques, pères du peuple chrétien, et, dans le cas présent, des évêques des Etats-Unis. Ils aiment à se rappeler qu'un bon nombre des premiers évêques de ce pays ont été des compatriotes de Votre Eminence, tels, par exemple, les de Chéverus, les Flaget, les Dubois, les Dubourg, et autres, et que depuis lors jusqu'à présent, il y a encore des Français dans leurs rangs. Ils n'oublient pas non plus les nombreux secours dont leurs missions sont redevables à l'Œuvre de la Propagation de la foi.

Il est difficile, croyez-le bien, Eminence, à des esprits habitués à la pleine liberté dont nous jouissons ici, de comprendre comment un gouvernement civilisé peut, au nom de cette même liberté, asservir tout un peuple chrétien, en lui imposant le joug d'un athéisme officiel. Ici, au contraire, les gouvernants reconnaissent que la religion est nécessaire à la prospérité de la nation ; bien qu'ils ne s'attribuent aucune compétence dans les affaires religieuses, cependant grâce aux dispositions bienveillantes qui les animent, les questions mixtes sont réglées d'une façon équitable. Pour ne citer qu'un exemple, les litiges relatifs aux biens ecclésiastiques sont tranchés par les tribunaux civils, conformément aux lois mêmes de l'Eglise, bien loin que l'on songe à édicter des règlements qui leur soient opposés. Si l'Eglise a le droit d'être protégée parce qu'elle est la vérité, du moins, pour prospérer, il ne lui faut qu'une liberté digne de ce nom, et nous l'avons ici pleine et entière.

Eminence, nous souhaitons vivement que bientôt l'Eglise de France jouisse du même bienfait. Bien plus, nous l'espérons, car nous voyons déjà une promesse pour l'avenir dans ces manifestations universelles de foi que la persécution vient de